

Flash Mes Vignes Ma Cave

[Voir la version en ligne](#)

Flash n°3 du 25 avril 2023

Bonjour,

Dans le cadre de votre adhésion à Mes Services Agricoles Alsace, veuillez trouver ci-dessous le flash "Mes Vignes et ma Cave" n°3 élaboré par les conseillers de la Chambre d'agriculture.

A RETENIR CETTE SEMAINE

SITUATION DU VIGNOBLE

- > Stade moyen : entre éclatement à première feuille étalée
- > Météo : avril frais

MALADIES CRYPTOGAMIQUES et RAVAGEURS

- > Mildiou : maturité acquise
- > Oïdium : attendre
- > Vers de la grappe : mise en place des pièges sexuels et de la confusion

AGENDA

Reprise des réunions Rais'Alsace sur le terrain le 9 mai

PROGRAMME RAIS'ALSACE 2023

Situation du vignoble

Stade moyen

La mi-débourrement a désormais été atteinte le 21 avril pour le Gewurztraminer situé à Bergheim (parcelle de suivi CIVA). Cette date est similaire aux millésimes 2010, 2006 ou 2004 (voir frise historique), soit 10 jours après 2022 en raison des températures plus fraîches du mois d'avril notamment.



Dates de mi-débourrement du Gewurztraminer, site de Bergheim, source CIVA



Stade le plus avancé



Éclatement à première feuille étalée

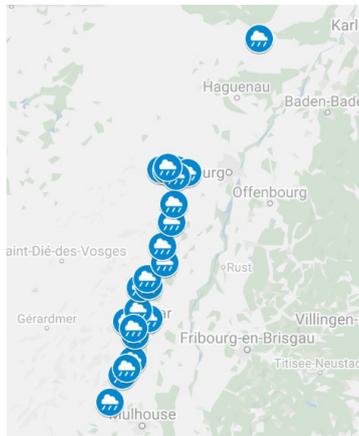


Symptôme de gel du 21 avril

Conditions climatiques

Le vignoble a bénéficié d'un peu d'humidité la semaine passé, avec des cumuls entre 3 mm (stations CIVA, Bollenberg) et 15 mm (Balbronn). Les températures sont restées fraîches et ont pu parfois être négatives : -1,4°C à Colmar dans la nuit de jeudi à vendredi. Seul ce week-end a été plus printanier avec des maximales de l'ordre de 19-20°C.

Les prévisions sont incertaines avec de la pluie pour ce mardi puis pour la fin de semaine. Les températures resteront positives ce qui devrait écarter le risque de gel pour l'instant.



PLUVIOMÉTRIE
Stations météo CIVA

Maladies cryptogamiques et ravageurs

Mildiou

Le millésime 2022 a été marqué par l'absence de mildiou et de dégât, à l'opposé de 2021. Il est encore trop tôt pour situer le risque de ce début de saison mais d'ores et déjà, le retour de précipitations en mars et plus légèrement en avril est plus favorable au mildiou que le début de saison 2022. L'hiver a globalement été très sec ce qui peut contrebalancer le risque.

Le suivi de la maturité des œufs d'hiver a débuté la semaine dernière. Elle est acquise à présent. Pour générer une contamination, il faut toutefois réunir plusieurs paramètres :

- maturité des œufs d'hiver (germination en moins de 24h à 20°C),
- stade première feuille étalée,
- sol humide et précipitations significatives,
- températures moyennes supérieures à 11°C.

PRÉCONISATIONS

L'ensemble de ces paramètres n'est pas encore réuni. Si les températures de ce week-end ont dépassé les 11°C, les précipitations de dimanche ont été faibles à nulles et sur des sols secs les jours qui ont précédé. Les précipitations de ce mardi 25 avril sont accompagnées de températures fraîches. Le stade phénologique est également un facteur limitant pour la majorité des parcelles.

2 stratégies existent :

1. **Risque faible** : après contamination, attendre les premières taches au vignoble (soit 5-25j selon la durée d'incubation) et traiter avant les pluies de repiquage;
2. **Risque fort** : après la première contamination, placer le traitement juste avant les sorties de taches associées.

Les prochains bulletins préciseront la stratégie à adopter en fonction des températures et des précipitations enregistrées.

Oïdium

Le début de la sensibilité de la vigne à l'oïdium débute au plus tôt au stade 6-8 feuilles pour les parcelles à fort historique, en particulier les auxerrois, chardonnay et sylvaner.

PRÉCONISATIONS

Aucune intervention n'est à prévoir.

Vers de la grappe

Les pièges sexuels peuvent être installés dans les prochains jours et les diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle doivent être mis en place avant le début des vols.

PRÉCONISATIONS

Aucune intervention à prévoir.



Le coin des alternatives

La confusion sexuelle, nouveau mode de diffusion

Un nouveau mode de diffusion des phéromones est disponible cette année sous forme de solution liquide à pulvériser. Les phéromones sont microencapsulées. EXPLOYO Vit est autorisé sur Eudémis uniquement (espèce très majoritaire en Alsace) sur la G2. Contrairement aux autres modes de diffusion, il n'y a pas de positionnement en début de saison. Le traitement se fait sur l'ensemble du feuillage au début de la seconde génération ce qui permet de s'adapter au risque de l'année. Cela reste une méthode à gérer collectivement (mini 4ha).

Destruction des engrais verts

Les engrais verts commencent à fleurir !

En fonction des objectifs visés, il est temps d'aller broyer les engrais verts, afin de pouvoir les enfouir d'ici 15 jours ; le temps de laisser sécher la biomasse. Si l'objectif est de faucher ou rouler pour former un mulchage, en fonction du stade de l'engrais verts, quelques semaines peuvent encore s'écouler jusqu'à la pleine floraison.

PRÉCONISATIONS

> **Objectif fertilisation** : broyage maintenant - attendre 2 semaines (dessèchement de la biomasse) puis enfouissement

> **Objectif couverture** : attendre la pleine floraison puis fauche ou roulage

Pour plus de précisions, voir le flash n°2.





Entretien des sols cavaillon et inter-rang

Si ce n'est pas encore fait, il est grand temps d'aller travailler les cavaillons !

Les fenêtres pour l'entretien du cavaillon sont complexes ce début d'année : le sol est suffisamment meuble et ressuyé pour passer les outils, mais l'absence de soleil n'est pas favorable au dessèchement de la flore adventice.

PRÉCONISATIONS

Buttage ou débutage fonction des outils passés à l'automne ou ce début d'année.

Sur une végétation fortement développée, le passage des disques se justifie afin de soulever les mottes. Les lames devront être passées derrière.



Passage sur un sol non ressuyé formant des blocs de terres difficiles à travailler par la suite.



Brome stérile, présente de manière abondante sur les cavillons ne pose aucun problème au niveau de la concurrence : dès les premiers rayons de soleil accompagnés de chaleur, ces adventices vont sécher pour laisser place aux annuelles.



Le coin des alternatives

Réduire le cuivre contre le mildiou en viticulture, quels leviers mobilisables



Aides aux investissements à enjeux environnementaux (EX PVE)

Le dépôt de demandes d'aide est toujours possible. Pour connaître les modalités et conditions d'éligibilité, se référer au flash Eco-juridique n°4 ci-dessous.

[Plus d'informations ici](#)

Ce que l'on observe au vignoble

Biodiversité



Cantharide



Anémone pulsatille



Erodium bec de grue

Maladies, ravageurs



Le stade de la vigne est favorable pour les manges-bourgeons. En revanche, les dégâts ne sont actuellement pas plus importants.

Sur la photo ci-contre des dégâts de boarmie.

Connaissez-vous l'équipe
"De vigne en cave" ?

Cliquez - ici !

ALTERNATIVES

Si aucune alternative à l'utilisation des produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

Revoir l'ensemble de nos vidéos

Rédacteurs : Marianne GRUNENWALD, Marianne HENNER, Marie-Noëlle LAUER,
Frédéric SCHWAERZLER, Béryle CREPIN

Référence au BSV : N° 1 du 25 avril 2023

Toute reproduction et diffusion en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable de l'auteur.

www.alsace.chambre-agriculture.fr

Chef du service :
Fabien DIGEL

Président du service :
Maximilien ZAEPFFEL

Siège et Site du Bas-Rhin
2 rue de Rome
CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 19 17 17
Fax : 03 88 83 30 54

Site du Haut-Rhin
11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE-CROIX-EN-PLAINE
Tél. : 03 89 20 97 00
Fax : 03 89 20 97 01

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi :
8h-12h et 13h-16h30
direction@alsace.chambagri.fr

OPE.COS.ENR 10-1B Version du 08 janvier 2021

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cet email a été envoyé à @.

Vous recevez cet email dans le cadre de votre adhésion à Mes Services Agricoles Alsace.

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'email de notre part, [cliquez ici](#).

Attention, ce désabonnement sera valable pour l'ensemble des diffusions de la Chambre d'agriculture Alsace, notamment les flashs techniques (cela n'entraîne pas la radiation à votre adhésion).